

PREMIER MINISTRE



8 janvier 2007

## Le Centre d'analyse stratégique : Remise du Rapport annuel 2006 au Premier ministre « la société française : entre convergences et nouveaux clivages »

### Communiqué de presse

*Avant-propos de Sophie Boissard, directrice générale du Centre d'analyse stratégique*

### Le rapport en bref !

- Une société moins inégalitaire, moins marquée par la pauvreté
- Inquiétude collective et clivages persistants
- De nouvelles segmentations selon les générations ou le degré d'exposition aux risques
- Le cas du logement

### Focus

- Perspectives du marché du travail
- Mondialisation
- Europe
- Politiques familiales
- Violences urbaines

### Repères

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Contact : Caroline de JESSEY  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)

Rapport annuel 2006 du Centre d'analyse stratégique  
« La société française : entre convergences et nouveaux clivages »  
Consultable sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

## Extraits de l'avant-propos au rapport annuel 2006 de Sophie Boissard, directrice générale du Centre d'analyse stratégique,

« [...] Fidèle à la triple vocation du Centre – éclairer la décision gouvernementale en la mettant en perspective, dans le temps et dans l'espace et en tenant compte des principaux enjeux économiques et sociaux, renouveler l'expertise publique en faisant largement appel à la sphère académique et aux acteurs économiques et sociaux, et animer le débat public en mettant à la disposition de tous une information claire et de qualité, ce rapport s'organise en trois volets :

- Faisant écho aux différentes prises de position et études parues récemment sur l'état social de la France –notamment le rapport du CERC ou les différentes études de l'INSEE, il comporte une première partie centrée sur l'analyse des différentes formes d'inégalité qui traversent aujourd'hui la société française ; il s'efforce de montrer que, si les inégalités matérielles, telles que l'on peut les mesurer à travers les revenus, ont plutôt poursuivi leur régression, de nouvelles formes d'inégalités, qui s'appréhendent plus sûrement en terme de trajectoires individuelles qu'en terme d'écart à la moyenne se font jour, bouleversant les cadres d'analyse traditionnels. Le principal de ces nouveaux facteurs d'inégalités est le degré individuel d'exposition aux risques, notamment sur le marché du travail. Ce constat doit nous conduire à revoir profondément nos outils de politique sociale, qui visent traditionnellement à réparer des inégalités de situation, lorsqu'elles se réalisent.
- Il rend compte ensuite, sacrifiant à la forme plus traditionnelle du rapport d'activité, des principaux travaux menés par le Centre, soit à la demande du Premier ministre, qui a adressé en 2006 pas moins de 7 saisines officielles à l'institution, soit de sa propre initiative, dans le cadre du programme de travail gouvernemental arrêté chaque année.

Ces travaux ont porté notamment sur l'analyse des mécanismes à l'œuvre dans la phase de mondialisation dans laquelle nous sommes entrés depuis 15 ans, sur les bouleversements qui s'annoncent sur le marché du travail, dès lors que plus du tiers des emplois va changer de main d'ici 2015, en raison du départ des salariés du baby-boom et de la dynamique de création d'emploi, ou sur le renouveau des politiques sociales. Ils ont également fait une large part à la dimension européenne des politiques économiques et sociales, conformément à l'orientation définie par le décret du 6 mars 2006, le Centre étant notamment chargé, aux côtés du SGAE, de la préparation, au plan national, des programmes nationaux de réforme prévus par la stratégie européenne de croissance et d'emploi, dite stratégie de Lisbonne.

- Enfin, ce rapport fait une large place à des contributions extérieures qui viennent illustrer ou contrebalancer les principales thématiques qui y sont évoquées : politique du logement, inégalités et comportements électoraux, situation des jeunes Français par rapport à leurs homologues européens, tels sont les sujets de ces contributions demandées aux collaborateurs et partenaires extérieurs de l'institution.

Après une courte année de fonctionnement, un premier enseignement s'impose d'ores et déjà. Compte tenu de la complexité croissante de l'action publique dans un univers polycentrique, fonctionnant en réseau et selon des rythmes de plus en plus contraints, il y a place pour un lieu proche de la décision gouvernementale tout en étant dégagé des sujétions de la gestion quotidienne qui puisse aider à décrypter les tendances de fond en matière économique et sociale, faire entendre des voix nouvelles et dispenser une analyse rigoureuse et plurielle.

Dans cet exercice, la prise en compte de la dimension européenne et internationale est évidemment primordiale. Puisse ce premier rapport apporter des éléments concrets pour étayer cette conviction. »

## Le rapport en bref !

### *La société française : entre convergences et nouveaux clivages*

#### ***Une société moins inégalitaire, moins marquée par la pauvreté***

Les instruments habituellement utilisés pour décrire les inégalités montrent que celles-ci ont diminué, assez fortement dans les années 1970, plus modérément depuis le début des années 1990. De même, la pauvreté, mesurée à l'aune d'un indicateur monétaire et relatif, se caractérise sur la période par une diminution substantielle suivie d'une stabilisation. Ces constats, tirés de la simple consultation de la statistique publique, peuvent bousculer des idées reçues.

Si les indicateurs classiques qui servent à décrire la répartition de la richesse et la prévalence de la pauvreté décrivent bien une société moins inégale, où la pauvreté est plus faible, ils mettent aussi en évidence des transformations majeures de ces phénomènes. En particulier, ils indiquent assez clairement que la pauvreté s'est rajeunie, urbanisée et concentrée tout en changeant, pour partie, de nature car contenue par les performances du système socio-fiscal. Celui-ci a permis d'amortir en partie les conséquences d'un chômage qui, depuis 1984, n'est jamais passé sous la barre des 8 % ; faisant de la France, avec la Grèce ou l'Espagne, une exception au sein de l'Union européenne.

#### ***Inquiétude collective et clivages persistants***

Il n'en reste pas moins un très haut niveau d'inquiétude exprimée dans la population. Le décalage entre les réalités vécues et les réalités perçues est important. Il peut s'expliquer, en partie, par les imperfections des systèmes de mesure, qui ne prennent pas en considération les formes contemporaines des inégalités et des segmentations sociales. Certains indicateurs sont sans conteste aujourd'hui insuffisants pour décrire la grande variété des situations, des dynamiques et des trajectoires.

Si la société française est aujourd'hui moins inégale qu'elle ne l'a été par le passé, si les conditions de vie, mais aussi les valeurs, ont eu tendance sur moyenne période à s'homogénéiser, des clivages structurels persistent. Le mal-logement s'est, sur longue période, amélioré, mais il demeure. Les inégalités de destin sont toujours élevées. Les inégalités de genre régressent, mais très lentement. Les phénomènes de ségrégation se renforcent.

Rapport annuel 2006 du Centre d'analyse stratégique  
« La société française : entre convergences et nouveaux clivages »  
Consultable sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

### ***De nouvelles segmentations selon les générations ou le degré d'exposition aux risques***

D'autres lignes de clivage, plus inédites en France, traversent la société : le niveau d'exposition aux risques sociaux, les positions relatives des différentes générations, les identités culturelles qui s'affirment. Phénomènes absolument majeurs, le chômage et les modes d'intégration à la sphère du travail sont à la base de ces nouvelles segmentations.

En un mot, les inégalités, emportées par le souci de reconnaissance des identités, se transforment et se multiplient plus qu'elles ne s'aggravent statistiquement. Ce sont de nouvelles lignes de clivage, selon l'âge, selon le rapport au risque ou encore selon l'identité culturelle qui viennent segmenter la société française.

### ***Le cas du logement***

Ce premier rapport annuel du Centre d'analyse stratégique propose un panorama synthétique sur les inégalités et les lignes de clivage qui affectent la société française. La perspective choisie, celle du moyen terme, permet de souligner des évolutions majeures.

Pour ce qui concerne la pauvreté, il apparaît tout d'abord de très nettes améliorations. Appréciée monétairement et relativement (sont pauvres les personnes vivant dans des ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié de la médiane des revenus de tous les ménages), la pauvreté concernait 12 % des personnes vivant en France en 1970. Elle n'en concerne plus que 6 %. Cette diminution, en moyenne, de la pauvreté monétaire masque cependant des bouleversements. La pauvreté s'est en effet largement transformée, en se rajeunissant, s'urbanisant et se concentrant.

Pour ce qui concerne le logement, l'observation de moyen terme permet également de repérer d'incontestables progrès. Globalement les conditions générales de logement se sont améliorées (il n'y a plus aujourd'hui que 2 % de logements sans confort de base, contre 40 % au début des années soixante-dix), tandis que le mal-logement demeure. En moyenne les Français sont mieux logés, mais les mal-logés restent nombreux. A l'aune des critères habituellement établis pour la mesure du mal-logement ce sont plus de 5 % des personnes vivant en France qui connaissent actuellement des conditions prononcées de mal-logement. A l'aune de ces mêmes critères c'est la moitié de la population française qui était concernée dans les années cinquante.

Il y a donc eu de très nettes améliorations sur longue période. Mais l'habitat indigne n'a pas été intégralement résorbé, et il a pu même reprendre de l'ampleur récemment. Les tensions sur le marché du logement expliquent, depuis une vingtaine d'années, la permanence, voire l'accentuation de certains phénomènes comme la cohabitation forcée ou les difficultés d'accès au logement social (3,3 % des ménages demandaient un logement HLM en 1984 ; 4,3 % en 2002).

S'il demeure nombre de situations inacceptables dans une société d'abondance – en témoigne la question des sans-abri –, les améliorations de la situation générale, avec les mutations qui les accompagnent, sont incontestables. Elles sont largement imputables au niveau d'effort collectif consenti en matière de protection sociale. En 1990 la France consacrait ainsi 26 % de son PIB aux dépenses de protection sociale. Cette part dépasse maintenant 29 %.

***Plan du rapport : « la société française, moins inégale mais plus fragmentée ? »***

Un retour sur les deux ou trois dernières décennies permet de dresser le portrait plus nuancé d'une France confrontée à une permanence de ses aspirations à l'égalité, dans un contexte de réduction des inégalités et d'apparition de nouvelles lignes de clivage.

- Pour s'intéresser aux nouvelles réalités sociales françaises, au moins pour les comparer aux dynamiques des autres Etats membres de l'Union Européenne, il faut d'abord observer la réduction des inégalités matérielles et le rapprochement des conditions de vie.
- De tels constats n'empêchent pas de repérer la persistance de clivages structurels importants, en termes de classes sociales, d'inégalités de genre ou de ségrégation urbaine.
- La permanence et, parfois, le renforcement de ces clivages se doublent de l'apparition de nouvelles segmentations pour ce qui relève du niveau d'exposition aux risques, ou encore des inégalités de situations et de perspectives des générations.

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact : Caroline de JESSEY**  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)

## Perspectives du marché du travail

Malgré un vieillissement de la population active moins rapide que chez nos voisins, la France va être confrontée à une situation relativement inédite sur le marché du travail : d'ici à 2015, d'après des projections du Centre d'analyse stratégique réalisées avec la DARES, 7,5 millions d'emplois au moins vont changer de titulaires en raison du départ à la retraite des classes d'âge nombreuses du baby boom et de la dynamique de création d'emploi. Ce turnover important va entraîner de forts mouvements sur le marché du travail, qui pourraient se traduire par des difficultés de recrutement pour les entreprises, résultant d'un décalage entre les exigences formulées par les employeurs en matière de recrutement et les caractéristiques de la main d'œuvre immédiatement disponible.

Ces décalages seront d'autant plus importants que **la structure des métiers va entre temps fortement évoluer**, en raison de l'accélération de la tertiarisation de l'économie française et de l'apparition de nouveaux secteurs d'activité. Cette tertiarisation de l'économie ira de pair avec une polarisation des structures de qualifications autour de deux ensembles, celui des cadres, ingénieurs et chercheurs et celui des employés non qualifiés. L'essor effectif des secteurs fortement créateurs d'emploi d'ici à 2015 comme les métiers à la personne ou encore les transports et la logistique passera par une capacité d'anticipation des entreprises sur l'évolution de leurs métiers et par une efficacité renouvelée des politiques publiques en matière de formation.

### Les créations d'emplois d'ici à 2015

Catégories	Nombre de créations d'emplois	Taux de féminisation en 2002
Assistants maternels, aides à domicile	211 000	99%
Informaticiens	149 000	20%
Aides-soignants	149 000	91%
Cadres administratifs et dirigeants	131 000	36%
Employés administratifs	100 000	76%
Cadres commerciaux	97 000	25%
Ouvriers qualifiés manutention	92 000	11%
Employés de maison	80 000	98%
Infirmiers, sages femmes	78 000	87%
Ouvriers qualifiés, industrie de process	77 000	23%

Source : "Les métiers en 2015" - Centre d'analyse stratégique – Janvier 2007

Rapport annuel 2006 du Centre d'analyse stratégique  
« La société française : entre convergences et nouveaux clivages »  
Consultable sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)



## Mondialisation

---

En retard sur les faits, la mondialisation ne s'est imposée dans le débat public français que depuis une dizaine d'années. Les arguments avancés par ses détracteurs comme par ses partisans ne sont cependant pas toujours étayés par des analyses rigoureuses. Partant de ce constat, le Centre d'analyse stratégique a décidé, avec l'appui du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), de monter un Groupe d'analyses de la mondialisation ayant pour mission de nourrir le débat public et d'éclairer la décision politique en prenant en compte le phénomène dans toutes ses dimensions.

En 2006, les travaux du Groupe ont ainsi pris la forme de séminaires et de « Rendez-vous de la mondialisation » organisés alternativement tous les mois permettant de confronter les expertises afin d'identifier les points de débats et les controverses, de comparer les réactions et réponses de la France à celles d'autres pays, et de mettre en perspective les analyses pour nourrir les politiques publiques.

La mondialisation touche tous les pans de l'activité économique et tous les facteurs de production. Le groupe s'est donc d'abord attaché à réaliser des diagnostics sur un certain nombre de thèmes : mondialisation commerciale et nouvelles formes de division internationale du travail, stratégies de localisation des entreprises, inégalités de revenus, liens entre mondialisation et sécurité internationale, migrations internationales.

La mondialisation des activités productives comme celle des échanges de biens et services permet de réaliser des gains d'efficacité et d'accélérer la diffusion des progrès techniques. Mais elle s'accompagne d'une dynamique d'ajustement qui génère des coûts sociaux lourds. Elle suppose donc que les politiques publiques soient capables d'assurer une juste répartition des gains d'efficacité et d'amortir les coûts d'ajustement. Le défi, pour les autorités communautaires et nationales, est de maximiser le contenu en emplois de la spécialisation des économies européennes et de promouvoir une insertion dans la division internationale du travail profitable au plus grand nombre. Ces objectifs peuvent être poursuivis par des politiques de soutien à la création d'activités et de compensation des coûts d'ajustement à la concurrence mondiale.

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact : Caroline de JESSEY**  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)

En matière de renforcement de la compétitivité, l'Europe et les pays qui la composent disposent de plusieurs stratégies pour tirer leur épingle du jeu.

Une première consiste à s'orienter vers une spécialisation de niches sur les produits haut de gamme (produits innovants, luxe, produits dits « intelligents », etc.) et la haute technologie.

Une autre repose sur le développement d'une production régionale (marquée ou certifiée), sachant que la proximité géographique devient un atout décisif avec l'augmentation des coûts de transport et les exigences de traçabilité.

Une troisième solution consiste à privilégier les services abrités ou peu échangeables à fort contenu en emplois.

Une dernière stratégie est de maintenir ou renforcer la compétitivité sur les services échangeables, sachant que **l'Union européenne représentait déjà presque un quart des exportations de services hors échanges intra-européens en 2003, et qu'il existe une marge de progression importante pour les échanges de services au sein de l'Union.** Ces stratégies de renforcement de la compétitivité doivent s'accompagner d'une politique en direction des territoires en difficulté, afin d'éviter la persistance de poches de chômage.

En matière de compensation des coûts d'ajustement, il faut mettre en place des outils de redistributions efficaces et équitables pour absorber ces chocs. Pour mettre en place de tels outils, deux principes simples paraissent devoir être privilégiés :

- **indemniser les individus plutôt que les groupes d'individus,**
- **indemniser sous forme d'actifs plutôt que de revenus.**

Parmi les pistes évoquées, peuvent être envisagés la création de fonds de pension abondé par des titres d'entreprises « gagnantes » de la mondialisation, et qui serait géré de manière tripartite, ou encore le rachat par des fonds publics d'actifs mobiliers ou immobiliers dévalorisés du fait de la mondialisation (par exemple, des logements situés dans des zones sinistrées), à un prix supérieur au prix du marché.

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact : Caroline de JESSEY**  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)



## Europe

---

Tel qu'il a été conçu autour de la promotion de la liberté de mouvement des personnes, des capitaux, des biens et services, le projet européen a pu apparaître comme le modèle d'une « mini-mondialisation » maîtrisée des activités et des échanges. Aujourd'hui, ce projet ambitieux fondé sur la recherche d'un équilibre entre prospérité et solidarité est en crise du fait de l'accélération de la mondialisation et de l'hétérogénéité croissante de l'entité européenne. Dans ce contexte, et compte tenu des rejets français et néerlandais du projet de traité européen à portée constitutionnelle, un réexamen de la viabilité d'ensemble du projet européen paraît inévitable.

Le Centre d'analyse stratégique a placé ces questions au cœur de ces travaux, en privilégiant deux angles d'analyse : l'avenir de la stratégie de croissance et d'emploi de Lisbonne et la dimension sociale du projet européen.

La stratégie de Lisbonne a été conçue en 2000 comme une stratégie globale et intégrée visant à permettre à la zone européenne de tirer son épingle du jeu dans le contexte nouveau créé par le boom sans précédent des échanges internationaux et par le dynamisme retrouvé de l'économie américaine en termes de productivité et de croissance. Elle repose sur le pari selon lequel la concurrence constitue le ressort principal de l'innovation tandis que la formation assure l'entrée dans l'économie de la connaissance et partant dans une économie de plein emploi. Toutefois, en dépit de ces inflexions successives, la stratégie de Lisbonne est loin d'avoir répondu à ces attentes. Des doutes sur son caractère opérationnel subsistent, notamment chez les plus importants des Etats membres, en raison notamment de l'absence d'un accompagnement macro-économique au plan européen et eu égard à la faiblesse des instruments des institutions communautaires pour la promouvoir.

En dépit de ses insuffisances indéniables qui renvoient à la crise de gouvernance que traverse l'Europe, les travaux menés par le Centre montrent qu'elle peut être un outil utile **au plan national** pour mettre en cohérence politiques économiques et sociales autour d'objectifs clairement identifiés.

Par sa dimension programmatique à travers l'élaboration des programmes nationaux de réforme et le développement d'instruments de suivi et de pilotage transparents, elle offre l'opportunité de rénover la planification stratégique et de l'adapter à un contexte mondialisé.

**La dimension sociale du projet européen :** L'accélération de la mondialisation a donné une acuité nouvelle au débat récurrent depuis les origines de la construction européenne sur le volet social de ce projet et l'articulation de celui-ci avec les interventions nationales. La dimension sociale de la construction européenne doit en effet faire face à trois nouveaux défis.

En premier lieu, **les coûts sociaux qui résultent de l'insertion dans l'économie mondialisée** suscitent nombre d'interrogations sur le processus d'ouverture commerciale de l'Union. Pour l'heure, ces interrogations n'ont pas modifié cette stratégie commerciale d'ouverture des autorités de l'Union mais ce choix stratégique n'est pas véritablement assumé comme tel auprès des opinions publiques. L'une des pistes les plus sérieuses consisterait à intégrer des normes sociales dans les accords de politique commerciale en cours de négociation avec les partenaires extérieurs.

En second lieu, **le contenu et les modalités de mise en œuvre de la politique sociale communautaire dans une Union à maintenant 27 ont fortement évolué**, du fait de la difficulté croissante à définir des objectifs communs pertinents en matière sociale et plus encore à les mettre en œuvre.

Dans ce contexte, la poursuite d'un modèle social commun au travers d'une démarche d'harmonisation paraît plus incertaine. Toutefois, alors que les écarts de niveau de développement sont considérables entre les Etats membres, les inquiétudes relatives au développement d'un éventuel dumping social sont vives, liées notamment à l'intensification et au changement de nature des mobilités au sein de l'Union. La diversification du profil socio-professionnel des migrants, la variété de leurs formes et leurs durées très hétérogènes alimentent la crainte d'abus ou de déstructuration des marchés du travail locaux, comme les affaires survenues en France ou en Suède sur des chantiers navals l'ont montré.

Enfin, dans un contexte de démographie chancelante à l'échelle du continent, apparaissent de nouveaux « risques sociaux » à prendre en compte ( accès au logement, difficultés de garde des jeunes enfants, accroissement de la pauvreté chez les enfants, nombre élevé de jeunes quittant l'école sans qualification, accroissement des inégalités d'accès au marché du travail, difficultés spécifiques des familles monoparentales, difficultés d'intégration des personnes migrantes et de leurs enfants...).

A ce stade, les réponses susceptibles d'être apportées au niveau européen à ces défis bien réels restent largement à construire.

## Politiques familiales : laboratoire des nouvelles politiques sociales ?

---

Autour de la politique familiale, le Centre d'analyse stratégique, à la demande du Premier ministre, a investi dans deux directions : le service public de la petite enfance, les dotations initiales en capital. Ces deux orientations illustrent des réflexions et des propositions qui traversent les débats français et internationaux sur, d'une part, l'organisation des politiques de conciliation vie familiale/vie professionnelle, et, d'autre part, le traitement rénové des problématiques d'égalité des chances.

L'idée et l'ambition d'un service public de la petite enfance (SPPE), complétant et renforçant la politique actuelle d'accueil de la petite enfance, s'affirment. La principale justification est d'assurer une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, quand la très grande majorité des parents sont actifs ou aspirent à l'être.

Le contenu et le périmètre de ce service public se dessinent à partir du système en place (assistantes maternelles, crèches, etc.) qui représente une dépense globale correspondant à 1 % du PIB. D'une meilleure organisation de l'information des parents (par un numéro unique d'enregistrement) à un droit opposable pour un mode d'accueil, en passant par une structuration de l'offre, plusieurs scénarios ont été étudiés. Des expérimentations devraient maintenant être lancées pour trancher entre elles. Afin de proposer une réponse optimale aux aspirations des parents, avec une cohérence renforcée de la politique et une souplesse organisée des dispositifs, le principe d'un SPPE est de mieux organiser localement le rapprochement entre la demande et l'offre.

**L'idée de doter les jeunes adultes d'un patrimoine de départ**, formulée depuis le début des années 1990 dans des cercles d'experts, et mise en œuvre dans plusieurs pays, sous des formats variés, depuis les années 2000, peut constituer une réponse aux défis posés par les traditionnelles inégalités intra-générationnelles et par les nouvelles inégalités inter-générationnelles. Concrètement, il s'agit de permettre aux jeunes adultes de disposer d'une somme conséquente pour affronter leur première période d'investissement universitaire et/ou professionnel avec une plus grande égalité des chances. Le recours à une formule de ce type marquerait aussi la volonté de réformer notre État providence dans le sens d'un État « d'investissement social », c'est-à-dire investissant prioritairement dans le capital humain, l'enfance et la formation.

Trois scénarios sont à l'étude : 1/ une dotation centrée sur les jeunes ayant vécu dans des familles pauvres, cet investissement sur les plus défavorisés pouvant s'accompagner d'une petite dotation universelle, 2/ une dotation uniforme totalement universelle, 3/ une allocation universelle couplée à un système de prêt pour le financement des études supérieures. Dans tous les cas il s'agit de faire de cette mesure non pas un symbole, mais une véritable dotation substantielle, qui, par exemple, dans le scénario 1/ serait pour un enfant ayant vécu toute sa jeunesse dans la pauvreté, de plus de 23 000 € le jour de ses dix huit ans. Le coût annuel d'un tel dispositif oscillerait entre 1,5 et 2,5 milliards d'Euros (soit autour de 5 % du montant total des prestations familiales).

Information Presse

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact : Caroline de JESSEY**  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)

## Violences urbaines

---

Que l'on parle d'« émeutes » ou de « violences urbaines », les événements de l'automne 2005 ont été sans précédent, tant par leur durée que par leur étendue géographique. Depuis lors, les ouvrages, contributions et colloques qui se proposent d'en donner des clés de compréhension se sont multipliés. Face à la complexité du phénomène, aucune grille de lecture n'est cependant parvenue à s'imposer.

Pour alimenter les réflexions interministérielles, le Centre d'analyse stratégique a engagé une démarche originale consistant à lancer des études de terrain permettant de comprendre pourquoi certaines communes avaient connu des épisodes de grande violence, là où d'autres, situées à proximité et se trouvant a priori dans une situation sociale et économique comparables, restaient au contraire largement épargnées.

Deux sites d'étude ont été retenus, tous deux situés en Seine-Saint-Denis, la commune d'Aulnay-sous-Bois, qui a connu un épisode de violence d'une particulière intensité au tout début du mois de novembre 2005, et la commune voisine de Saint-Denis, moins touchée. Deux équipes de sociologues de Paris V, menées respectivement par Olivier Galland et Michel Kokoreff, ont été missionnées pour ce faire.

Elles ont pu conduire leurs travaux dans un laps de temps relativement court.

Plusieurs enseignements s'en dégagent. D'abord, l'extrême jeunesse des participants, majoritairement adolescents voire préadolescents. Ensuite, l'imbrication d'une dimension quasi-ludique et d'un rejet de toute forme d'autorité institutionnelle, notamment celle des forces de l'ordre, dont la présence dans le territoire à part que constitue le quartier est perçue comme illégitime. Enfin, l'absence des familles et des adultes, impuissants à lutter contre l'influence des « pairs ». Apparaît aussi l'absence de revendication identitaire, notamment religieuse ou culturelle, en dehors de la volonté de défendre un territoire, une communauté de quartier, perçue comme marginalisée et insuffisamment respectée à l'extérieur.

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact : Caroline de JESSEY**  
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63  
[caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr](mailto:caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr)

## Repères

---

### 1/ Taux de pauvreté monétaire

12 %	1970
6 %	2004

### 2/ Écart de revenu entre les 10 % de ménages les plus riches et les 10 % les plus pauvres

4,8	1970
3,2	2002

### 3/ Taux d'effort des ménages pour leur logement

10 %	1970
17 %	2002

### 4/ Taux d'effort des jeunes (moins de trente ans) en matière de logement

17 %	1988
19 %	2002

### 5/ Pourcentage des personnes qui ont peur de devenir un « exclu »

55 %	1993
55 %	2004

### 6/ Part des prestations sociales dans le revenu des ménages

25 %	1978
35 %	2007

### 7/ Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux en 2003

26 %	avant transferts
12 %	après transferts

### 8/ Temps quotidien consacré par les hommes aux tâches domestiques

2 h 07''	1986
2 h 13''	1999

### 9/ Taux d'emploi des hommes et des femmes

	Hommes		Femmes
83 %		1975	52 %
75 %		2005	64 %

### 10/ Proportion d'emplois stables pour les salariés de moins de 25 ans

70 %	1977
55 %	2002

### 11/ Discrimination à l'embauche des jeunes

8 %	des jeunes dont les deux parents sont français de naissance
40 %	des garçons originaires du Maghreb

### 12/ Dépenses de protection sociale par rapport au Pib

26 %	1990
29,1 %	2003

### 13/ Croissance et chômage

Croissance :	2,1 % en moyenne de 1993 à 2005
Chômage :	10,3 % en moyenne de 1993 à 2005

### 14/ Part des ménages disposant d'une connexion Internet à domicile

15 %	2000
40 %	2005